

LA SIGNATURE DU TERRITOIRE

THE SIGNATURE OF THE TERRITORY

« Un terroir est un espace géographique délimité, dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un savoir collectif de production, fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains. Les itinéraires socio-techniques ainsi mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et aboutissent à une réputation pour un bien originaire de cet espace géographique ».

Cette définition du terroir qui a cours, à quelques variantes près, dans de nombreux pays viticoles d'Europe préside à la production de vins de qualité bénéficiant de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) : une mention qui identifie un produit tirant son authenticité et sa typicité de son origine géographique. L'AOC (DOP portugaise, DOC italienne ou espagnole...) est accordée par un organisme après avis d'une commission d'enquête consécutive à la demande d'un groupement de producteurs organisés en syndicat de défense de l'appellation, qui est, à l'image d'un « conservatoire du terroir », en charge du respect du cahier de charges en vigueur dans la zone de production considérée.

Ce syndicat d'appellation, aujourd'hui l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG), a été constitué par des hommes qui se sont réunis pour défendre un terroir, un espace géographique dont ils ont fait reconnaître les limites par voie judiciaire. Des hommes qui ont ensuite défini les conditions de production devant permettre la meilleure expression des qualités de ce terroir. Des hommes qui, aujourd'hui, doivent œuvrer non seulement pour conserver, mais aussi « faire vivre » ce terroir. On notera que « terroir » est pris ici dans un sens éminemment « social », et pas seulement agronomique de « un terrain, un cépage, une pratique culturelle ». Ainsi, quand il est question d'AOC, c'est en fait de terroir qu'il s'agit, mais un terroir vu comme un espace de production géré par une organisation de producteurs. A ce titre, l'AOC est d'abord une organisation sociale.

“A ‘terroir’ has set geographical boundaries inside which a community gathers a collective sum of knowledge on production methods throughout the course of its history. It is based on a system of interactions between a physical and biological environment and a set of human factors. The originality of a ‘terroir’ is revealed by the social and technical routes leading to this end result; they confer a wine its hallmark characteristics and ultimately produce a reputation for these site-specific products”.

Barring a few minor variations, this definition of ‘terroir’ is the ethos behind production of controlled appellation

wines (AOC) in many of Europe’s wine making countries. The AOC tag on a label identifies products whose genuine and specific characteristics can be ascribed to their geographical origins. An AOC (or DOP in Portugal, DOC in Italy or Spain...) is awarded following an enquiry by an ad hoc committee commissioned by producers and their collective organisation. Set up along the lines of a ‘terroir protection agency’, this organisation is geared to protecting the appellation and is responsible for ensuring that specifications are adhered to within that particular area.

Now known as a ‘Protection and Management Body’ (ODG – Organisme de défense et de gestion), this type of producers’ group is a human invention designed to defend a geographical area or ‘terroir’ whose boundaries have been written into law. Men subsequently laid down a set of production criteria to elicit the best quality from their ‘terroir’. Nowadays, they must not only strive to preserve their ‘terroir’, they must

also make it a viable proposition. It therein takes on a highly social connotation, in addition to the agricultural sense of being a combination of land, grape variety and growing methods. The 'terroir' inherent in AOC wines

Notre propos est d'analyser ici l'avenir de ce système territorial de gestion de la production viticole dans le contexte contemporain de mondialisation. Il est largement lié à la nature même du vin dont il est peut-être opportun de rappeler la relative complexité de la genèse. Cette complexité a toujours été, et est encore aujourd'hui, source d'un conflit permanent entre production et négoce qui génère un système d'action vitivinicole où l'action collective a toujours été déterminante. L'avenir des vins de terroirs apparaît ainsi étroitement dépendant de la capacité de ses acteurs à renforcer cette action collective dans le cadre de la gouvernance.

Le vin n'est pas seulement le fruit d'une activité culturelle dont la qualité serait directement dépendante de celle du sol qui le produit (thèse agronomique de la qualité), mais un produit élaboré, résultat de la transformation d'une matière première agricole, le raisin, où le rôle de l'homme est essentiel. Sa commercialisation, avec la communication indispensable à tout produit mis en marché qui n'est pas de première nécessité, joue également un rôle majeur. La bouteille de vin que l'on débouche est donc bien le produit d'une activité complexe, d'un système qu'il est possible de qualifier de géographique, tant l'espace est un facteur important dans les représentations qui le valorisent. Ces trois fonctions, parfois réunies aujourd'hui, furent longtemps distinctes.

SYSTÈME NÉ DU CONFLIT MULTI-SÉCULAIRE ENTRE PRODUCTION ET NÉGOCE

Partenaire encore incontournable des grands vignobles de qualité, le négociant contrôle tout ou partie de l'accès au marché, même si ce rôle lui est de plus en plus

A SYSTEM ARISING OUT OF THE AGE-OLD CONFLICT BETWEEN GROWERS AND SHIPPERS

The shipper is still an essential link in the supply chain for prominent quality vineyards. He controls some or the entire route to market, although his role is increasingly undermined by the multiple grocers. He is, nevertheless,

should therefore be considered from a human perspective – it is an area run by a growers' organisation. In this respect, an AOC is first and foremost a form of social organisation.



contesté par la Grande Distribution. C'est lui qui possède les réseaux, l'information, la connaissance indispensable pour assurer une bonne adéquation qualitative entre ce qu'il estime être la demande et la production. Pour lui, la tentation de peser sur le produit fut toujours grande. Il a toujours cherché à s'assurer le contrôle de la phase d'élaboration, dont découlait assez souvent celui du vignoble. Face au négociant, le viticulteur fut aussi longtemps le vigneron. Ce dernier se contentait le plus souvent de la première élaboration d'un produit qui demandait **The point of this analysis is to examine the future of this land-based system of managing wine production within today's context of globalisation. As the system is closely linked to the very nature of wine itself, it might be useful to recall the relative complexity of its origins. This complexity has always been, and still is, a cause of constant conflict between growers and shippers. Consequently, collective action by growers has invariably played a pivotal role in the wine industry system. The future of 'terroir' wines thus depends to a great extent on how successful industry players are at strengthening collective action under a newly-formed governance.**

Wine is not merely a produce of farming. If it were, its quality would be directly related to the quality of the soil it is grown on (the agricultural theory of quality). In actual fact, wine is a processed product resulting from the transformation of a basic agricultural commodity – grapes – in which man plays a crucial role. The way it is retailed and marketed also plays a prominent role, as it does with any non-essential product. The bottle of wine consumers uncork is therefore the end product of a complex industry or system which can be described as geographical considering the weight of location in associated imagery. These three functions, which are occasionally combined nowadays, remained separate for many years.

the one with access to the networks, information and knowledge which are crucial if he is to successfully balance supply with demand, as he perceives it. The temptation for him to exert pressure on the product has always been great. He has invariably tried to secure control of the wine-making phase and with it that of the vineyard itself. In his dealings with shippers, the grape grower was for many years the wine-maker as well. More often than not,



parfois des « arrangements ». Pour le négoce, ces « arrangements » sont souvent indispensables pour homogénéiser une qualité et assurer l'image qualitative d'un produit de grande diffusion.

Le système vitivinicole est ainsi fondé sur les relations de pouvoir entre les deux unités d'action que furent et sont toujours le Vignoble et le Négoce. Antagonistes pour le contrôle de la phase de transformation du produit, ils sont en situation d'interdépendance, chaque acteur possédant un système de décision et tendant à maximiser ses avantages propres, mais aucune décision d'aucun acteur ne peut être prise de façon unilatérale : parvenir à un compromis acceptable constitue l'objectif indispensable à toute action.

Les relations obligées entre ces deux catégories d'acteurs furent très tôt arbitrées par les différents pouvoirs territoriaux pour qui le vin était une source importante de profit. Leurs interventions, sous la forme de réglementations minutieuses, furent à l'origine de systèmes juridiques complexes destinés à gérer et protéger une source non seulement de revenus substantiels, mais aussi de distinction, voire de prestige.

**LOGIQUE DE DISTINCTION,
FRAGMENTATION,
HIÉRARCHISATION
TERRITORIALE**

Les nombreuses études de géographie historique des grands vignobles de l'Europe soulignent toutes le poids des facteurs humains et sociaux dans leur genèse et

**A LOGIC OF DISTINCTION,
FRAGMENTATION AND
TERRITORIAL HIERARCHY**

Countless studies into the geographical history of Europe's most prominent vineyards have all stressed the weight carried by human and social factors in their origins and sustainability. They owed their initial success to comparative advantages which in fact had more to do

leur durabilité. Leur succès initial est lié à l'existence d'avantages comparatifs, déterminés plutôt par les aléas de la conjoncture internationale du moment que par des données naturelles exceptionnelles. La position commerciale acquise ne peut durer que par la mise en place d'une efficace protection de la rente territoriale. La durabilité de celle-ci est alors essentiellement liée à la société qui la porte. La concurrence, interne aux grands vignobles, comme externe entre vignobles, initia ainsi des phénomènes de distinction qui conduisirent à l'établissement de hiérarchies et à l'émergence des terroirs sous la forme de fragmentation territoriale des vignobles.

he would content himself with making basic wine that occasionally needed 'tweaking'. In fact, 'tweaking' is often vital for shippers to ensure consistent quality and an image for a mass-marketed product.

The wine industry system is thus based on a balance of power between its two main players – growers and shippers. Although they vie for control of the processing phase, they are in fact interdependent. Each player has his own decision-making system and tends to put his own interests first. Neither side, however, can make unilateral decisions – reaching an acceptable compromise has to be the ultimate goal of any undertaking.

From an early stage, the various territorial authorities, for whom wine was an important source of revenue, acted as arbitrators in the essential working relationship between growers and shippers. Detailed rules and regulations allowing them to intervene gave rise to complex legal systems. These were designed to manage and protect not only a valuable source of income but also of distinction, even prestige.

with the economic climate of the day than any outstanding natural criteria. Commercial status can only be maintained by introducing an efficient means of protecting land-related income, whose sustainability is by and large connected to the society running it. Competition, both internal to the leading vineyards and between vineyards, thus provided the impetus to create distinctions and led to the implementation of quality scales. Out of this emerged 'terroirs' which were divisions of existing vineyards.



Pour prendre l'exemple du vignoble bordelais, cette fragmentation fut à l'origine d'ordre juridique avec les Privilèges des vins de Bordeaux. La diversification de la demande avec l'arrivée des marchands hollandais induisit une fragmentation nouvelle à l'intérieur du bassin d'approvisionnement de la place de Bordeaux. L'avènement de la qualité à partir du XVII^e siècle fut à l'origine d'une nouvelle fragmentation du vignoble entre une viticulture paysanne productrice de vins courants et une viticulture bourgeoise et aristocratique orientée vers des vins plus « distingués » et surtout « distinguant ». Cette naissance de la qualité apparaît ainsi bien peu liée à la sélection de terrains privilégiés (thèse agronomique), mais plutôt à la concurrence des vins forts, à la démocratisation de la consommation et, conséquence, à l'émergence de phénomènes de distinction. Cette logique de la « distinction » – à laquelle les vins de qualité du Nouveau Monde n'échapperont pas non plus avec le temps – s'est construite autour d'argumentations souvent complémentaires, où l'on retrouve les savoirs et savoir-faire d'une part, les terroirs agronomiques de l'autre. Selon les lieux et les époques, l'un ou l'autre l'emportait. Ils sont en fait indissociables, mais rarement, pour ne pas dire jamais, le terroir n'apparaît, sauf peut-être à l'époque contemporaine, comme la source

de la renommée.

GOVERNANCE DU TERROIR À TRAVERS UN PROJET COLLECTIF

Ces terroirs identifiés, il fallut les faire durer, face aux incertitudes de la conjoncture, face à la concurrence, face aux tentatives des négociants d'accaparer l'essentiel de la plus value aux dépens des producteurs. La survie d'un terroir, sa durabilité apparaît ainsi largement fonction de la capacité des producteurs à organiser leur défense. Les histoires des vignobles de Porto comme de Bordeaux, de Champagne, de La Rioja et de bien d'autres en sont des preuves manifestes. Les appellations d'origine, et donc les terroirs, sont des constructions « syndicales ». Elles sont, avant la lettre, des projets collectifs de développement pour un territoire local de production, soit un terroir. C'est ce projet collectif qui, au fil du temps long, a permis à la rente d'appellation de devenir rente territoriale à travers les conflits avec le négoce pour fixer la production contre les velléités de délocalisation. Dès lors, l'avenir des AOC

22 AREV 1988/2008

The Bordeaux vineyard is a case in point. Vineyard fragmentation was originally of a legal nature with the Bordeaux wine privileges. The arrival of Dutch merchants and subsequent diversification of demand led to further fragmentation within the area supplying the Bordeaux marketplace. The advent of quality wines from the 17th century onwards again caused fragmentation as the vineyard was divided between lowly peasant farmers producing basic table wines and the middle-classes and aristocrats geared to producing more 'distinguished' and above all, 'distinguishable' wines. The inception of quality wines therefore seems to bear little relationship with specific site selection (agricultural theory). It in fact

has more to do with competition from the strongest wines, the increased popularity of wine drinking and, consequently, the emergence of a move towards 'distinction'. The logic of a quality ladder – which New World wines will inevitably succumb to in time – was built around arguments which were often complementary. These are a combination of knowledge and expertise on the one hand, and soil and 'terroir' on the other. Depending on time and place, one or the other would prevail when in actual fact they are inseparable. Only rarely, perhaps never, is a reputation produced by the 'terroir' itself, except perhaps in the present day.

A COLLECTIVE PLAN FOR 'TERROIR' GOVERNANCE

Once these 'terroirs' had been identified, they had to be made to withstand economic uncertainty, competition and attempts by shippers to corner most of the profit at

the expense of growers. Therefore, a sustainable 'terroir' is one where its growers are most successful at organising its protection. The history of vineyards such as Port, Bordeaux, Champagne, Rioja and countless others are evidence of this. Controlled appellations, hence 'terroirs', were created by 'unions'. Before such concepts became mainstream, they were collective

plans aimed at developing a local vineyard or 'terroir'. Over a long period of time, they transformed the guaranteed income produced by an appellation into a land-based source of income. A result which was achieved despite attempts at off-shoring by shippers.

The future of AOCs would therefore seem to lie in efficient paraît largement résider dans une bonne gestion de ce conflit : C'est en renforçant ce projet collectif que l'on assurera le meilleur avenir au terroir des vins de qualité.



Le fonctionnement du terroir ou aire d'AOC revient à la gestion des mécanismes de coopération entre les deux partenaires, viticulteurs et négociants, à la régulation du Politique dans les situations de crise, à la gestion des relations du système avec son environnement. Le terroir, ensemble des mécanismes de coordination et d'incitation mis en place pour le piloter, devient ainsi un ordre local, caractérisé par un contexte d'action structuré par l'interdépendance des acteurs, par leurs échanges économiques ou politiques, mais aussi par l'échange négocié de comportements. C'est alors à la gouvernance du terroir qu'il faut s'attacher. Il s'agit bien d'une forme de régulation politique productrice de normes, de comités d'arbitrage mais aussi de coteries. Nous y retrouvons toutes les caractéristiques d'une gouvernance, véritable pouvoir partagé et troisième voie

de la gestion publique fondée sur une logique entrepreneuriale, avec redéfinition des rapports entre les pouvoirs publics et les administrés, mais aussi entre le local et le central. Les valeurs de participation, de négociation, de coordination sont bien au cœur des systèmes d'action analysés. Ce processus de l'action collective nous est apparu comme une constante dès l'origine des terroirs, et ce type de gouvernance est une réalité déjà très ancienne et une preuve, parmi d'autres, de la valeur de modèle du terroir comme mode de gestion des espaces ruraux.

Comme toutes les constructions sociales, ensembles organisés d'interactions entre les éléments qui les composent d'une part et leur environnement d'autre part, le terroir peut disparaître, et sa durabilité implique une efficace gestion de la rente territoriale.

RENFORCER LE TERROIR POUR ASSURER L'AVENIR DE VINS GÉOGRAPHIQUES

Construction sociale dans la longue durée, le terroir est un des actifs majeurs des vignobles des vieux pays producteurs européens qu'il faut aujourd'hui

valoriser avec le concours du pouvoir politique régional. La notoriété du château, terroir individuel, ne pourra,

23 AREV 1988/2008

management of this constant struggle – the best way to guarantee a bright future for quality 'terroir' wines is to consolidate this collective plan.

Making the 'terroir' or AOC area work involves efficient management of co-operation mechanisms on both sides, between growers and shippers. It also requires regulating political aspects of crisis situations and managing the relationship between the system itself and its environment. As a set of co-ordination and incentive mechanisms designed to run it, a 'terroir' therein becomes a local order. Its main components are a working environment with two interdependent sides, trade and politics, as well as commitment behaviour in negotiated exchange. The primary focus of attention must therefore be a 'terroir's' governance. Standards, arbitration committees as well as cliques are all part and parcel of this form of political regulation. It also contains

all the characteristics of governance, in the sense of true power sharing. It is the third branch of public management, based on the logic of enterprise, where the relationship between the authorities and those they govern, and between local and central power, is redefined. At the heart of the systems of action under scrutiny lie values such as participation, negotiation and co-ordination. This process of collective action has been a constant feature of 'terroirs' since their inception. This particular form of governance already has a long-standing history and is further proof of how valuable a form of rural area management the 'terroir' is.

As with any social construction – which is a series of organised interactions between its various components and its environment – a 'terroir' can cease to exist. Making it sustainable requires efficient management of a land-based source of income.

CONSOLIDATING 'TERROIR' AS A MEANS OF ENSURING THE FUTURE OF GEOGRAPHICAL WINES

As a long-standing social construction, 'terroir' is a major asset for vineyards in traditional European wine making countries. It now needs to be

developed and marketed with the support à elle seule, assurer l'avenir des vignobles européens face aux « wineries » du nouveau monde viticole. Le château a besoin de la marque collective qu'est l'appellation. En effet, que représente-t-il auprès du pouvoir européen ou de l'Organisation Mondiale du Commerce, comparé aux grands trusts de l'agro-alimentaire, chantres de la déréglementation ?



Défendre l'indication géographique, l'appellation d'origine contrôlée, c'est mettre en avant le long labeur du temps dans un monde en quête de racines, c'est défendre une société et son terroir. Aujourd'hui, les vins de terroirs sont des vins qui font non seulement parler, mais aussi rêver ... Pour défendre ces terroirs face à la volonté de déréglementation des nouveaux pays producteurs, à leurs vins de cépages et aux marques des groupes de taille mondiale, les pays producteurs traditionnels doivent améliorer leur fonctionnement organisationnel plutôt que chercher à copier les recettes de leurs nouveaux challengers.

L'Europe a, au fil du temps, peaufiné une image de vins de terroirs, des vins géographiques fondés, au moins autant sinon plus, sur la tradition et les savoirs faire de ses acteurs que sur la typicité des terrains viticoles. Cette image de vins de qualité, uniques et différenciés, est à conserver et à développer pour continuer à valoriser au mieux un patrimoine viticole qui jusqu'ici a globalement été porteur. Conforter les

vins géographiques implique d'abord de renforcer la gouvernance locale/régionale de la production par la profession. Celle-ci est un des fondements de l'organisation de la filière toute entière et de celle de la production en particulier. Mais il n'est pas douteux aujourd'hui que l'existence des terroirs repose aussi sur celle d'une politique publique. Une réflexion s'impose alors sur le partage des compétences entre ce qui relève des pouvoirs publics – l'appellation comme patrimoine – et ce qui est du ressort du privé.

C'est en confiant aux Organismes de Défense et de Gestion la part la plus grande possible de la gouvernance du terroir que l'on pourra redonner toute sa vigueur à l'AOC et au terroir. Cette partition des compétences entre public et privé est aussi celle des rapports entre le global – ici la politique publique désormais européenne – et le local/régional, la gouvernance du terroir. La gouvernance

24 AREV 1988/2008

of the regional authorities. The reputation of individual châteaux or 'terroirs' cannot single-handedly ensure the future of European vineyards by addressing competition from wineries of the New World. Every château needs a collective brand and that brand is its appellation. What sway could a single château possibly have over European authorities or the World Trade Organisation versus food industry behemoths advocating deregulation?

Defending a geographical indication or controlled appellation involves promoting the labour of time in a world in search of its roots. It means defending a community along with its 'terroir'. Nowadays, 'terroir' wines do not merely provide food for thought and discussion, they also have the capacity to make people dream. If traditional wine producing countries want to defend these 'terroirs' against the onslaught of New

World producers with their deregulation, their varietal wines and global corporate brands, they should improve the way they are run rather than try and ape the formulae used by their new found rivals.

Over time, Europe has polished the image of 'terroir' wines. They have become geographical wines based as much if not more on tradition and professional know-how than on the specific characteristics of vineyard soils. The image of these unique quality wines must be preserved and developed. In this way, the heritage surrounding wine, which up until now has generally been profitable to the industry, can be best promoted in the future. The first task involved in consolidating geographical wines is strengthening local/regional management at production level. This is one of the cornerstones of the entire industry organisation, particularly at the growing end. Nevertheless, a public policy is also required if 'terroirs' are to continue to survive. Some thought should

therefore be given to task-sharing between public and private stakeholders. For if an appellation is considered part of heritage, it involves public stakeholders.

By handing over most of the responsibility for governing a 'terroir' to the ODG, an AOC or 'terroir' can be totally

revitalised. Public and private task-sharing also extends to the relationship between global des terroirs doit reposer avant tout sur la participation active des viticulteurs. Le terroir deviendra ainsi le lieu de la gouvernance réelle de l'AOC que les organisations locales doivent chercher à dynamiser.



La récente prise de conscience par certaines élites de la profession de l'importance du social et de l'organisation de la défense de la rente territoriale qu'est l'AOC doit faciliter une évolution dans le sens de cette réappropriation du terroir. Celui-ci deviendrait bien une construction sociale résultant du projet d'un groupe d'acteurs pour un espace délimité, avec ses privilèges, ses règles, ses images (paysage, environnement,

produits ...), ses perspectives de développement et d'aménagement. Derrière ce projet, le produit, un vin typique, serait reconnu par une qualité déterminée, donc un positionnement recherché dans la pyramide qualitative, grâce à un contrôle exigeant, à une traçabilité sans faille, à une communication sur la tradition et l'innovation – une notoriété associée à des représentations claires, où les paysages se retrouvent en bonne place.

GOVERNANCE INTERPROFESSIONNELLE AU SERVICE DU TERROIR

La mondialisation est vécue comme une nouveauté à laquelle il faut s'adapter en prenant en compte l'élargissement du champ géographique de la gestion. Mais si seul un traitement mondial des problèmes permet de délimiter le champ du marché et l'application contrôlée de règles communes, les politiques de proximité prennent dans ce cadre toute leur pertinence. Appuyées sur une démocratie locale/régionale améliorée par une plus grande mobilisation, partant des préoccupations des viticulteurs, elles deviennent le

projet du terroir. On retrouve tout le poids de la logique collective, celle qui, par delà l'individualisme du cru, a permis l'existence dans la longue durée du vignoble. C'est notamment souvent le rôle des interprofessions qui, par leurs études économiques de conjoncture, cherchent à donner les clés de lecture des évolutions en cours. Diriger, c'est aussi bien connaître son organisation, bien connaître le terroir et donc sa genèse : pour prévoir et donc pour pouvoir, il faut savoir. Par comparaison

interests – in this case public policy now managed at European level – and local/regional interests, as in the governance of a 'terroir'. 'Terroir' governance must be rooted in the active involvement of wine growers. Only then can it become the locus for true AOC governance which local organisations must seek to drive forward.

Some upper-echelon industry leaders have come to realise that social aspects and organised protection of an AOC as a land-based source of revenue are of paramount importance. This should therefore make it easier to regain control of a 'terroir' thereby transforming

25 AREV 1988/2008

it into a truly social construction. Built by a group of players within set boundaries, it would have its own privileges, rules, visual representations (landscape, environment, products...), development prospects and planning. The driving force behind this plan would be a wine displaying hallmark characteristics and made to specific standards. This would provide it access to a targeted spot on the quality pyramid when supported by stringent quality controls, faultless traceability and advertising and public relations campaigns emphasising tradition and innovation. Awareness would be prompted by using straightforward imagery where landscapes are placed in the foreground.

INDUSTRY GOVERNANCE SERVING THE INTERESTS OF 'TERROIR'

Globalisation is viewed as a new order where adjustments must take into account the wider international picture. Although the scope of the market

and controlled implementation of common rules can only be defined by dealing with problems on a global scale, local policies nevertheless become highly relevant in such a context. When local/regional democracy is strengthened by rallying greater support from growers and creating a grassroots movement, these policies can form a roadmap for a given 'terroir'. The full thrust of collective action then comes into its own. After all, it has managed to ensure a vineyard's longevity by triumphing over local individualism. This is often the role of the

trade boards which try and provide the keys to understanding ongoing changes by conducting economic research. Efficient management requires familiarity with organisational structure, the 'terroir' itself and therefore avec les autres terroirs, il s'agit alors de rechercher les marqueurs de la spécificité dans la longue histoire, pour définir le terroir en lui-même et non par rapport aux autres, pour bien assumer sa substance, le positionner clairement par rapport aux traditions.



Ainsi, promouvoir la viticulture de terroir dans l'Union Européenne implique le renforcement de l'organisation de la filière. Au moins autant que l'émergence de grands opérateurs, l'amélioration de l'efficacité des interprofessions vitivinicoles, voie originale de cogestion de la filière, est capable de maintenir compétitifs les vignobles européens. Sans doute la solution passe-t-elle par des regroupements : il faut regrouper les moyens financiers pour lutter à armes égales avec les grands opérateurs mondiaux. Sans doute cela implique-t-il aussi une plus grande rigueur dans la gestion de la marque collective qu'est l'appellation d'origine contrôlée.

historical markers must be sought in order to pinpoint distinctive characteristics – the aim is not to compare 'terroirs' but to ascertain their intrinsic qualities. Consequently, the full substance of a 'terroir' can be taken on board and it can be positioned in relation to its traditions.

Après une longue période d'euphorie, l'avenir n'est plus aussi assuré, et c'est par le renforcement de sa spécificité, de sa culture vitivinicole et de son organisation, donc de ses terroirs, que l'Europe assurera celui-ci. Si dans le passé, la protection de la rente a été subordonnée à la territorialisation à toutes les échelles, aujourd'hui, dans la mondialisation, l'avenir de la viticulture européenne repose sur la défense et la promotion de cette dimension territoriale, donc du terroir, avec ce qui le sous-tend et lui donne toute sa pertinence, la gouvernance collective dans le cadre d'une politique publique régionale. Le terroir ainsi mobilisé devient une arme pour la défense d'un patrimoine collectif, pour le maintien de campagnes vivantes et pour la promotion du vin.

Promoting 'terroir' viticulture in the European Union therefore involves consolidating industry structure. Improving the efficacy of wine trade boards – the original branch of shared industry management - is at least as important as the emergence of corporations. It has the power to maintain the competitiveness of European vineyards. The solution probably lies in the pooling of resources – funding must be pooled if Europe is to compete with global corporations on a level playing field. Tighter control of appellations as collective brands is probably also required.

Les terroirs d'AOC, tout à la fois projet de valorisation de la rente, action collective organisée et constructions territoriales, sont ainsi une forme moderne de gestion des espaces de production agricole, un modèle d'adaptation, non seulement agricole mais aussi social, à la mondialisation (rôle de la concertation, participation, négociation de tous les partenaires dans la définition et des objectifs et des moyens de les atteindre). Ce peut être un modèle de la nouvelle gouvernance régionale dans la mondialisation, une solution d'avenir à haute valeur démocratique pour l'agriculture européenne et mondiale.

Market buoyancy has finally come to an end and the future is no longer certain. By reinforcing its distinctive features, wine culture, industry structure and therefore its 'terroirs', Europe can guarantee that future. Protecting income was heretofore subject to a multifaceted approach to territory. With current globalisation, the future of European wine growing hinges on the promotion and protection of this territorial dimension, hence of 'terroir'. This involves everything that underpins it and makes it relevant, hence collective governance as part of a regional public policy. If a 'terroir' can be rallied in this way, it becomes a weapon for defending a collective heritage, for keeping the countrysides alive and for promoting wine.

its origins; foresight, a prerequisite for any undertaking, is dictated by knowledge. By comparing 'terroirs',

AOC 'terroirs' revolve around a three-pronged objective – improving income, organising collective action and territorial construction. In this, they represent a modern form of agricultural land management. They are also a model of adjustment to globalisation, not only within the agricultural world, but also on a social level (all stakeholders use dialogue, participation and negotiation in setting out both objectives and the means of achieving them). Their potential as a role

UNE ALTERNATIVE À LA STANDARDISATION ET À L'UNIFORMISATION

Ainsi conçu le terroir est un des quatre scénarii possibles qui cohabiteront sans doute dans l'avenir. Aux côtés d'une agriculture pilotée par la puissance publique pour maintenir l'activité de régions rurales isolées, d'une industrie agroalimentaire guidée par une logique industrielle, d'une agriculture de services fondée sur la multifonctionnalité gérée par les collectivités territoriales pour assurer notamment l'entretien des espaces et des paysages, l'agriculture de terroir offre une alternative efficace. Son ancrage dans le temps et sa relative réussite lui confère une fiabilité certaine si l'on en juge par le fait que la viticulture de qualité est une des activités agricoles les moins subventionnées.

La rente territoriale est, sur les marchés contemporains, synonyme d'une plus value satisfaisante dans la plupart des cas pour assurer la pérennité des exploitations. Le terroir est sans doute

Jean-Claude Hinnewinkel

Professeur à l'Université Michel de Montaigne / Bordeaux



une des modalités de cette « *autre vision de la cohérence nécessaire des acteurs que sont le territoire, l'économie, le socio-culturel et le politico-administratif ... [un lieu] d'invention des médiations entre organes et organismes, unité et diversité, présent et durée, économie et société, village et espace rural, local, national et mondial* », prônée par Edgar Pisani dès 2001.

L'agriculture de terroir repose en effet en grande partie, non pas sur des milieux exceptionnels, mais sur des organisations sociales dont il s'agit de renforcer le fonctionnement démocratique dans le cadre d'une nouvelle gouvernance mondiale. Pour assurer l'avenir du terroir, les professionnels du vin peuvent également s'appuyer sur les politiques de développement régional, tant le terroir est devenu un puissant outil de mobilisation et d'ancrage. Le terroir, expression de la personnalité d'un groupe d'acteurs à l'œuvre, imprime à son tour des signes d'identité dans le produit. Véritable signature du territoire, le vin, en respectant les principes fondamentaux d'appartenance et d'identité, devient bannière, signe distinctif.

model for a new form of regional governance in a globalised world is therefore obvious. With their

AN ALTERNATIVE TO STANDARDISATION

Viewed from this perspective, a 'terroir' approach is one of four possible scenarios likely to coexist in the future. Alongside agriculture run from the top down to maintain activity in isolated rural areas, a food industry geared to an industrial logic, and multifunctional service farming run by local authorities for landscape upkeep – 'terroir' agriculture offers an efficient alternative. Its past history and relative success underscore its reliability as does the low level of subsidies quality wine growing receives in comparison with other types of agriculture.

In today's marketplace, territorial income by and large generates sufficient profit to guarantee the future of wine farms. 'Terroir' is assuredly another form of Edgar Pisani's 2001 vision: "an alternative means of achieving

excellent democratic credentials, they are a solution for the future of European and global agriculture.

the essential coherency between a territory, the economy, sociocultural aspects, politics and administration... it is a hotbed of mediation between organs and bodies, unity and diversity, immediacy and long term, economy and society, village and rural areas, local, national and global aspects".

The backbone of 'terroir' farming is not so much outstanding environments as social organisations where democracy must be reinforced within the new global governance. The 'terroir' has become such a powerful rallying call and answer to offshoring that the wine industry can also seek support from regional development policies. Just as a 'terroir' expresses the personality of those who farm it, so it imparts its distinctive hallmark to its products. As the signature of a unique location, or territory, wine adheres to the basic principles of belonging and identity. It therefore becomes a banner, a distinguishing mark.

Jean-Claude Hinnewinkel
Honorary Professor, Michel de Montaigne University /

Bordeaux